



## CONGO-JAPON

# Conclusion d'un accord de coopération technique

L'ambassadeur du Japon en République du Congo, Ogawa Hidetoshi, et le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'guesso, ont conclu, le 5 août, à Brazzaville un accord de coopération technique entre les deux pays. Cet acte formel va permettre de soutenir des projets prioritaires notamment dans les domaines de la formation technique, de la conduite d'études de développement et de la fourniture d'équipements.

Page 16

Signature de l'accord



## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

### 7738 postulants au concours direct



Les candidats au concours/Adiac

Les épreuves du concours direct d'entrée dans les différents instituts de l'enseignement technique ont officiellement été lancées, le 6 août, sur l'ensemble du territoire national. Les candidats plancheront, selon les spécialités, sur les matières telles que le français, le

dessin d'imagination, les mathématiques, les sciences physiques, la culture générale, le dessin d'observation ainsi que l'histoire et la géographie. Sur un total de 7738 candidats détenteurs d'un brevet d'études du premier cycle, d'un baccalauréat technique et d'un brevet d'études techniques pour des conditions d'accès et de types de spécialité, Brazzaville compte à elle seule 4421 postulants.

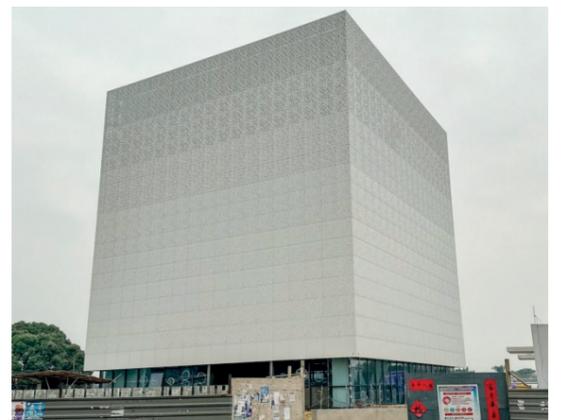
Page 3

## DATACENTER NATIONAL

### La quote-part du gouvernement attendue

Le Datacenter national dont les travaux de construction lancés l'année dernière, déjà exécutés à plus de 90%, sera probablement inauguré au mois de novembre, a annoncé le directeur général Afrique de la Banque africaine de développement (BAD), Léandre Bassolé. Le haut fonctionnaire de la BAD dont l'institution cofinance cette infrastructure, qui a séjourné à Brazzaville, s'est réjoui de l'engagement pris par le gouvernement de verser sa quote-part de financement à l'origine du retard observé dans l'exécution de ce grand projet.

Page 2



Une vue de l'immeuble du siège du Datacenter national en chantier

## CAMEROUN

### 12 candidats en lice pour la présidentielle d'octobre

Le Conseil constitutionnel du Cameroun a validé, le 5 août, au terme des audiences liées aux contentieux électoraux, douze candidatures sur les 35 recours introduits par des candidats recalés. Parmi eux figure Maurice Kamto investi par le Mouvement africain pour la nouvelle indépendance et la démocratie.

Page 9

## Éditorial

### Mini format

Page 2

## ÉDITORIAL

## Mini format

« On peut faire beaucoup avec peu ». Telle est la leçon que nous donne la délégation congolaise « en mini format » en conclusion de sa mission de défendre les couleurs de la nation lors des premiers Jeux scolaires africains en Algérie.

Les quatre médailles remportées par trois des six athlètes engagés confirment une thèse bien connue : l'école demeure incontestablement le creuset de l'émergence d'une élite sportive de compétition. Elle constitue un vivier naturel pour la formation et la détection des talents.

Les efforts déployés par le Comité national olympique et sportif congolais pour assurer la participation du pays à cet évènement sportif inédit dédié à la jeunesse scolaire africaine ont porté les premiers fruits. La quinzième place au classement général sur 54 sélections nationales suscite à la fois de l'espoir mais aussi de l'incompréhension : la moisson obtenue par le Congo si tous les moyens avaient été mobilisés serait sans doute plus importante.

Si l'objectif principal qui consiste à détecter et former les futurs talents sportifs africains va être atteint, une interrogation taraude l'esprit des dirigeants : comment les Jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire qui jouent le même rôle éprouvent jusqu'alors tant de difficultés dans leur organisation ?

Il faut justement tirer profit de cette initiative de l'Association des comités nationaux d'Afrique tout en reconnaissant que chaque réussite commence toujours par la volonté d'essayer. Nous sommes aujourd'hui convaincus que la relance et la redynamisation du sport scolaire s'imposent comme une alternative crédible pour un meilleur développement du sport congolais.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

## Le Datacenter national sera inauguré en novembre

Lancés l'année dernière, les travaux de construction du Datacenter national, déjà exécutés à plus de 90%, vont à leur terme. L'ouvrage sera inauguré avant la fête du 28 novembre par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a confirmé Léandre Bassolé, directeur général Afrique de la Banque africaine de développement (BAD) qui cofinance le projet.

En séjour de travail à Brazzaville, le directeur général Afrique de la BAD a visité le chantier, le 5 août, en compagnie du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, pour constater le niveau d'avancement des travaux. Les deux responsables y sont sortis satisfaits, après avoir remarqué que les travaux sont suffisamment avancés et reçu des techniciens chinois des assurances que le chantier sera exécuté dans les délais initialement prévus par le gouvernement et la BAD.

Le directeur Afrique de la BAD a affirmé qu'à l'issue des échanges qu'il a eus avec les autorités, le gouvernement s'est engagé à verser sa quote-part de financement, objet du blocus des travaux, et a pris toutes les dispositions nécessaires pour que le chantier soit achevé d'ici à la fin du mois de novembre. « J'ai eu l'honneur et le privilège de rencontrer le ministre chargé du Plan, Ludovic Ngatsé, qui m'a rassuré de sa disponibilité à poursuivre le travail avec la BAD. Ce matin, j'ai été reçu par le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, qui m'a cer-



tifié que des fonds seront mis à la disposition de l'équipe du projet pour achever le chantier dans les meilleurs délais. Ce Datacenter sera la plus grande infrastructure numérique en Afrique centrale et cela doit faire l'objet de fierté pour les Congolais », a souligné Léandre Bassolé.

Saluant l'avancée remarquable des travaux du chantier, le ministre chargé de l'Economie numérique, a, pour sa part, émis le vœu que cette infrastructure critique soit achevée au plus vite afin qu'elle soit mise en service par le chef de l'Etat, dans la foulée des festivités du 28 novembre. « On ne peut pas parler de gouvernance électronique sans avoir la souveraineté de ses données. Et le Datacenter sert à héberger les données critiques du gouvernement, mais aussi d'autres opérateurs qui pourront y loger leurs données. Nous travaillons d'arrache-pied pour tenir les délais afin que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, l'inaugure au plus tard le 28 novembre, jour où il va décliner son discours sur l'état de la nation. Et

L'immeuble du siège du Datacenter national en chantier/Adia nous aimerions, qu'avant cette date, qu'il lance cette infrastructure pour que le monde sache que le Congo est entré dans l'ère de la digitalisation et de la modernité », a indiqué Léon Juste Ibombo.

## Datacenter, une infrastructure de souveraineté

Érigé sur l'ancien site de l'UAPT situé en face du camp La Milice dans le deuxième arrondissement Bacongo, le Datacenter national est une infrastructure déterminante. C'est un immeuble moderne de trois niveaux avec un sous-sol. Le bâtiment servira de siège technique et permettra au Congo de stocker, d'héberger et de traiter toutes ses données numériques et applications développées sur place. L'objectif du projet est de garantir la souveraineté et la sécurité numérique et électronique du Congo et de la sous-région. L'immeuble comprend des salles serveurs, de contrôle, de supervision, de réunion, de conférence ainsi qu'un local technique devant abriter les équipements d'énergie et de climatisation.

*Firmin Oyé*

*Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)*  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé  
**Service Économie :** Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

**Chef de service PAO :** Eudes Banzouzi  
**Chef de service :** Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle

**Adjoint à la direction :** Christian Balende  
**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Kiobi Abira  
**Assistant à la direction :** Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
**Chef de service RHC :** Vesna Mangondza,  
Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
**Chef de service Audit :** Arcade Bikondi, ,  
**Chef de service Comptabilité :** Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :**  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com),  
site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## CONCOURS DIRECT

# 7738 candidats passent l'examen

Au total, 7738 candidats sont en lice au niveau national dont Brazzaville compte 4421 postulants. Les épreuves ont été lancées par le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Mamadou Kanté.

L'examen se déroule du 6 au 7 août. Les candidats plancheront sur les matières telles que le français, le dessin d'imagination, mathématiques, les sciences physiques, la culture générale, le dessin d'observation ainsi que l'histoire et géographie selon les spécialités.

Les postulants à ce concours sont des détenteurs notamment d'un brevet d'études du premier cycle, baccalauréat et d'un brevet d'études techniques pour des conditions d'accès et de types de spécialité, explique le président des jurys, Rufin Mviri.

Le directeur des examens et concours de l'enseignement technique, Roch Placide Bokangué, a pour sa part, expliqué que le report du concours d'entrée dans les différents instituts de



Les candidats au concours/Adiac

**«...Une réunion avec le staff et les responsables des établissements pour fixer la date de réouverture de la campagne pour ces différentes filières ainsi que celle du déroulement du Concours afin de donner la chance à la jeunesse congolaise notamment aux nouveaux bacheliers pour entrer dans ces nouvelles écoles »**

l'enseignement technique : l'Institut polytechnique de Kintélé, Institut polytechnique d'Oyo, Ecole congolais d'optique et bien d'autres est dû à la non prise en compte des nouveaux bacheliers.

Ainsi, il a assuré les postulants qu'ils passeront leurs examens après la concertation de la hiérarchie avec les responsables de ces établissements. «*Nous allons tenir une réunion avec le staff et les responsables des établissements pour fixer la date de réouverture de la campagne pour ces différentes filières ainsi que celle du déroulement du Concours afin de donner la chance à la jeunesse congolaise notamment aux nouveaux bacheliers pour entrer dans ces nouvelles écoles* », a-t-il dit.

*Lydie Gisèle Oko*

## MOUYONDZI

## Anne Marie Claudine Kabala entend développer l'agriculture locale

La maire de la communauté urbaine de Mouyondzi, Anne Marie Claudine Kabala, veut intégrer dans son projet territorial le développement des activités agricoles durables. L'information a été divulguée lors d'un entretien avec notre journal, il y a quelques jours.

Mouyondzi est une localité à vocation agricole, la plupart des gens vivent dans les zones propices à l'agriculture, à l'économie et la population de cette agglomération est aussi dépendante de l'agriculture.

Pour préserver cet atout, la maire de Mouyondzi entend développer un peu plus l'agriculture dans sa communauté urbaine et surtout inciter la population à travailler en groupement. «*C'est plus facile d'avoir des financements quand on travaille en groupe que quand on évolue seul* », a-t-elle dit.

En fait, en développant ce projet, Anne Marie Claudine Kabala veut non seulement aider la ville de Mouyondzi à exploiter son potentiel agricole, mais également à stimuler son développement économique et surtout à adopter une approche plus durable de la gestion des res-

sources naturelles.

Ce projet qui est cher au maire de Mouyondzi semble s'orienter vers le développement agricole, notamment à travers l'amélioration des chaînes de valeur agricoles et la promotion de petites et moyennes entreprises agricoles rentables.

En dehors de ce projet de grande importance, la première citoyenne de Mouyondzi pense également développer un projet d'approvisionnement en eau potable, cherchant à rendre aux communautés locales autant d'eau qu'elles en utilisent dans leurs opérations. Améliorer la desserte en eau potable

Dans la communauté urbaine de Mouyondzi, la saison sèche s'étend de juin à septembre, soit trois mois. En cette période, l'accès à l'eau potable reste un défi majeur pour la population



Anne Marie Claudine Kabala, maire de Mouyondzi/Adiac

qui peine vraiment à se ravitailler. Face à cette situation désolante, la mairie de Mouyondzi, grâce à l'appui de ses partenaires étrangers, cherche à mettre en place un projet efficace pouvant permettre à la population de se ravitailler facilement.

L'objectif de ce projet est non seulement d'améliorer et de renforcer les infrastructures existantes, mais également d'améliorer l'accès à l'eau et la gestion de l'eau dans différentes communautés, notamment dans les 17 quartiers que compte la communauté urbaine de Mouyondzi.

Notons que comme toute autre ville en République du Congo, Mouyondzi aspire à la modernité, cette ville fascinante incarne le rêve d'une société moderne où cohabitent harmonieusement différentes cultures.

*Hugues Prosper Mabonzo*



# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

## L'ART

dans toutes ses  
expressions de la  
**TRADITION**  
**MODERNITÉ**

### Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

### Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au  
Vendredi : **9H-17H**  
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo

## COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

## Un nouveau bureau élu à la tête de l'institution

Casimir Ndomba succède à Valère Gabriel Eteka Yemet à la présidence de la Commission nationale des droits de l'Homme. L'Assemblée élective s'est tenue le 6 août à Brazzaville.

La Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) du Congo a désormais un nouveau visage. Réunis ce mardi 6 août au siège du ministère de la Justice et des Droits humains, les membres de la Commission ont procédé à l'élection du nouveau bureau, conformément à la loi n°30-2018 du 7 août 2018.

La session s'est tenue sous la présidence du garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga. Elle a été marquée par la lecture du procès-verbal de l'Assemblée élective et la proclamation des résultats par le secrétaire général de la CNDH, Antoine Malonga.

Au terme des votes, Casimir Ndomba a été élu président de la Commission, succédant ainsi à Valère Gabriel Eteka Yemet. Il sera épaulé par Joseph Mavougou (1er vice-président), Gervais Ngatse Ngouembe (2e vice-président), Agnès Isabelle Nioko (trésorière), et Godefroy Moyen (rapporteur).



De la droite vers la gauche, le président au rapporteur, nouveau bureau élu à la tête de la CNDH/Adia

Dans son allocution de clôture, le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a salué l'engagement du bureau sortant tout en appelant la nouvelle équipe à redoubler d'efforts : « *Soyez les sentinelles vigilantes et responsables de nos engagements nationaux et internationaux en matière de droits de l'Homme. Faites preuve de neutralité, d'indépendance et d'impartialité, des valeurs fondamentales pour préserver la crédibilité de votre institution* ».

Le ministre a, par ailleurs,

tenu à rendre hommage au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour avoir, par le décret n°2025-175 du 13 mai 2025, procédé à la nomination des membres de cette institution-clé, réaffirmant ainsi son attachement à la défense des droits humains. Le nouveau président, Casimir Ndomba, a quant à lui exprimé sa conscience de la tâche qui l'attend. « *Ce sont des sentiments de responsabilité. Il s'agit d'une mission exaltante mais difficile, car elle exige d'assurer*

*une garantie effective des droits de l'Homme à notre population. Ce travail ne peut se faire seul : il se fera avec les administrations, les citoyens, la société civile... et j'espère que vous, la presse, serez aussi de la partie* », a-t-il déclaré.

Interrogé sur ses priorités, le président élu a préféré miser sur la continuité. « *Nous ferons d'abord le point avec l'équipe sortante, qui a abattu un travail colossal. Ce n'est qu'après cette évaluation que nous pourrons établir une feuille de route*

*et identifier les priorités* », a-t-il fait savoir.

Notons que la Commission nationale des droits de l'Homme, organe indépendant de dialogue et de veille, joue un rôle central dans la promotion et la protection des droits fondamentaux au Congo. Le nouveau bureau aura donc la responsabilité d'assurer la mise en œuvre effective de ses missions, dans un contexte où les attentes citoyennes en matière de justice, d'équité et de transparence sont de plus en plus fortes.

**Merveille Jessica Atipo**

## CÔTE D'IVOIRE

## Signature de plusieurs conventions pour la construction de quatre centrales solaires

La Côte d'Ivoire a signé mardi avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux une série de conventions permettant la construction de quatre centrales solaires d'une capacité totale de 210,3 mégawatts-crête (MwC).

Ainsi, une centrale solaire de 50 MwC sera érigée à Bondoukou (nord-est), une deuxième de 58,6 MwC à Touba (nord-ouest), une troisième de 49,7 MwC à Laboa (nord-ouest) et une quatrième de 52 MwC à M'bengué (nord). « *La contribution des nouvelles centrales solaires passera de 42 MW dès 2026 à 925 MW en 2030 pour répondre à la forte croissance de la demande en électricité et à l'équilibre financier du secteur* », a indiqué le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, lors de la signature de ces conventions.

Ces infrastructures, dont la mise en service est prévue pour 2027, « *s'inscrivent pleinement dans la stratégie énergétique nationale visant à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique national et à faire face à la forte croissance de la demande en électricité* », a-t-il ajouté. En Côte d'Ivoire, la production d'électricité est assurée essentiellement par l'énergie thermique (60%), les barrages hydroélectriques (32%), ainsi que les énergies solaires et la biomasse (8%).

## Ouverture d'un dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition

Un dialogue politique s'est ouvert mardi à Abidjan entre le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP, au pouvoir) et l'opposition, regroupée au sein de la Coalition pour l'alternance pacifique en Côte d'Ivoire (CAP-CI).

Selon les organisateurs, il s'agit pour les deux parties de faire un tour d'horizon des préoccupations respectives des deux camps en vue d'un échange constructif. « *Pour cette première séance de travail, nous avons procédé à une présentation mutuelle de nos préoccupations et échangé les documents y afférant* », a indiqué le porte-parole du RHDP et ministre ivoirien de la Jeunesse, Mamadou Touré.

Une seconde réunion est prévue pour lundi prochain en vue de permettre aux deux parties d'approfondir leurs discussions, a-t-il ajouté, soulignant que « *le dialogue*

*ne doit jamais être rompu entre partis politiques. Nous sommes tous frères. Le RHDP est un parti ouvert et cette dynamique d'alternance dans l'accueil traduit bien la volonté commune d'ouverture* ». « *Avant tout, nous sommes tous Ivoiriens. Les citoyens nous observent et nourrissent beaucoup d'attentes. Il est donc essentiel de maintenir ce climat de confiance que nous bâtissons progressivement. Certes, certains désaccords subsisteront, mais nous devons maintenir le dialogue ouvert* », a indiqué pour sa part l'un des membres influents de CAP-CI, Charles Blé Goudé.

**Xinhua**



### Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) Pour le recrutement d'un Bureau d'études chargé de l'évaluation finale du projet PARSA

Date : 05 août 2025

Nom du Projet : Pojet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA)  
AMI N° : Pi-001/MAEP/PARSA-25



Le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du Projet de Relance du Secteur Agricole (PARSA).

Les services du Candidat auront pour objet l'évaluation finale du PARSA, ce qui inclut notamment :

- La reconstitution de la logique d'intervention du Projet ;
- L'élaboration d'un récit détaillé et analytique du Projet ;
- L'évaluation de la mise en œuvre, des résultats, et des effets et impacts du projet au regard de ses objectifs.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP), chargée de la mise en oeuvre du PARSA par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'études.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires. Un maximum de quinze (15) références sera présenté par

chaque Candidat.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- de la nature des Services, à savoir : la conduite de processus d'évaluation de projets de développement financé par des bailleurs internationaux, évaluation de projets financés par l'AFD ;
  - des domaines et expertises techniques : Agronomie, Développement rural, Cacaoculture, Agroforesterie, Agriculture périurbaine et maraîchage ;
  - du contexte géographique : Afrique subsaharienne et si possible dans le Bassin du Congo, idéalement en République du Congo ;
  - de l'ampleur des missions réalisées et des projets évalués ;
  - des compétences et disponibilités internes (personnel permanent) du candidat en matière d'appui technique mais aussi organisationnel.
- Le Maître d'ouvrage n'analysera pas de CV ou profils d'experts à ce stade.

Les Candidats devront inclure à leur dossier de candidature la déclaration d'intégrité fournie en Annexe de cet AMI.

L'UGP dressera une liste restreinte de six

(6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 26 août 2025 à 13 heures précises en format papier.

À l'attention de : Monsieur Ambroise LOUFOUMA  
Coordonnateur National Principal  
Adresse : Immeuble TAMBADOU - 2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO  
Numéro de téléphone : +242 06 628 33 49  
Adresse électronique : ambroiseloufouma@gmail.com

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures suivantes : de 9h00 à 15h00, ou à l'adresse mail ci-dessus. Ambroise LOUFOUMA

Fait à Brazzaville, le 05 août 2025  
Le Coordonnateur National Principal,  
  
Ambroise LOUFOUMA

#### APPEL A CANDIDATURE AU POSTE DE CLERK-CUM-TYPIST

L'Ambassade de l'Inde en République du Congo recherche un CLERK-CUM-TYPIST agé de 25 à 35 ans, détenteur d'un diplôme universitaire reconnu ; ayant la maîtrise des logiciels informatiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ; la maîtrise de l'anglais et du français (écrit et oral) et possédant de solides compétences en traduction et en interprétation (français / anglais).

#### PROCEDURE DE CANDIDATURE :

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur candidature composé d'un CV détaillé, d'une photo identité format PP et des pièces justificatives (diplômes, carte d'identité nationale, etc.) à l'adresse suivante : [accts.brazzaville@mea.gov.in](mailto:accts.brazzaville@mea.gov.in) tout en mettant en copie [hoc.brazzaville@mea.gov.in](mailto:hoc.brazzaville@mea.gov.in) et [amb.brazzaville@mea.gov.in](mailto:amb.brazzaville@mea.gov.in)

#### DATE LIMITE : le 14 Aout 2025

Pour plus d'informations relatives au poste, visitez le lien suivant : <https://www.eoibrazzaville.gov.in/section/news/vacancy-notice1/>

**AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE**  
www.adiao-congo.com

**INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER**  
Agence d'Information de l'Afrique Centrale, un acteur économique majeur à vos côtés.

**SOCIÉTÉ**

**ÉCONOMIE** | **ART, CULTURE, MÉDIA**

**POLITIQUE** | **INTERNATIONAL**

**RÉFLEXION**

**SPORT**

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO | ADIACTV | LE COURRIER DE KINSHASA

## POLLUTION PLASTIQUE

## Vers un traité mondial, 1 500 milliards de raisons d'agir

Près de 180 pays se sont réunis le 5 août sous l'égide de l'ONU pour une nouvelle session de négociations sur le premier traité international contraignant contre la pollution plastique.

**L'enjeu est immense** : 1500 milliards de dollars par an de coûts économiques et sanitaires, selon une étude publiée dans *The Lancet Planetary Health*. Un chiffre qui alerte autant les diplomates que les économistes. « La pollution plastique est un danger grave, systémique, et largement sous-estimé pour la santé humaine et l'environnement mondial », alertent les auteurs du rapport, citant des liens avérés avec des cancers, des troubles hormonaux et des maladies respiratoires.

**Objectif : un accord juridiquement contraignant d'ici fin 2025**

Les négociateurs du Comi-

té intergouvernemental de négociation ont dix jours à Genève pour harmoniser les bases d'un traité universel, espéré à la fin 2025. Sera-t-il ambitieux ou simplement indicatif ? Les positions restent divergentes : tandis que l'UE, le Rwanda ou les îles du Pacifique plaident pour une réduction de la production à la source, les États-Unis et la Chine misent davantage sur le recyclage et la gestion des déchets.

**Intelligence économique et diplomatie environnementale**

Au cœur des tensions : la place de la pétrochimie, industrie qui représente à elle seule plus de 400 milliards de dollars de

chiffre d'affaires annuel. De nombreuses multinationales cherchent à éviter un encadrement strict des polymères, redoutant un précédent réglementaire global. « *Il ne s'agit pas seulement d'écologie, mais de souveraineté industrielle, de stratégies d'influence, et de repositionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales* », observe une diplomate africaine sous anonymat.

**Un coût sanitaire étouffant**

Le rapport de *The Lancet* insiste : microplastiques et nanoplastiques sont omniprésents, dans l'eau, l'air, les sols – et jusque dans le sang humain. Le coût

en santé publique pourrait dépasser 250 milliards de dollars par an d'ici 2040 si aucune régulation globale n'est mise en place. Le lien avec des maladies chroniques pose aussi un problème d'injustice environnementale, les pays les plus vulnérables étant les plus exposés.

**Un enjeu sécuritaire et climatique**

Au-delà de la santé, la pollution plastique alimente l'instabilité : engorgement des littoraux, perturbation des écosystèmes halieutiques, dépendance aux importations de déchets, tensions entre États côtiers. Le plastique est aussi un facteur climatique, sa production étant respon-

sable de 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement.

**Vers un compromis global ?**

La question reste : l'accord sera-t-il universellement contraignant ou fragmenté par régions et volontés politiques ? La réponse dépendra autant de la diplomatie que des capacités industrielles à se transformer. Benjamin Von Wong, artiste et militant, auteur de l'installation *Le fardeau du Penseur*, résume : « *Il ne s'agit plus de ralentir l'effondrement, mais de choisir comment nous voulons survivre au plastique* ».

**Noël Ndong**



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

« **Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2** »

Secteur : Transport

Référence de l'accord de financement : Prêt n° 2000130014482

N° d'identification du Projet : P-Z1-DB0-167/ AMI N° 2025-002/MATGT/DGGT-CEP



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du « **Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2** », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à « l'audit comptable et financier du projet KETTA-DJOUM 2 pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024, 2025 et la clôture du projet ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation de l'audit comptable et financier du projet KETTA-DJOUM 2 pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et la clôture. Il s'agira de formuler une opinion sur les états financiers de chaque exercice et la clôture du projet, en se fondant sur une vérification faite, conformément aux normes internationales d'audit édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques fixées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ou encore aux normes d'audit nationales. Le démarrage de la mission est prévu au plus tard le 30 avril N+1 de l'exercice 31 décembre à auditer. La mission durera au plus trois (03) semaines pour chaque exercice. La mission est prévue à la CEP à Brazzaville en République du

Congo et dans les sites d'exécution du projet (Département de la Sangha).

3. La Cellule d'exécution des Projets BAD logée au sein de la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommée « **Organe d'Exécution** » invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux

suivantes : 9 heures à 14 heures, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 19 août 2025 à 12 heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « **AMIN° 007-2024/MATIER/DGGT-CEP / Sélection de Consultants-Firmes** » / l'audit comptable et financier du projet KETTA-DJOUM 2 pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et la clôture du projet ».

À l'attention : Monsieur BATOUNGUIDIO, Coordonnateur du Projet,  
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI  
(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),  
5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo  
E-mail : [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com) ;  
[payima6@gmail.com](mailto:payima6@gmail.com)

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

**BATOUNGUIDIO.-**

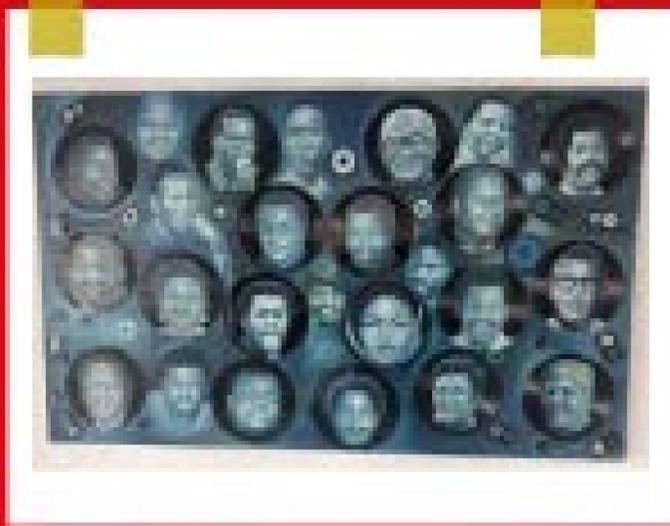
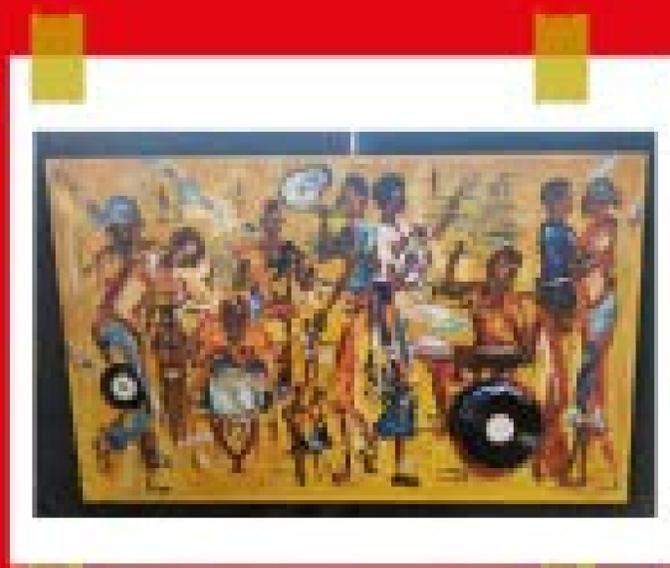
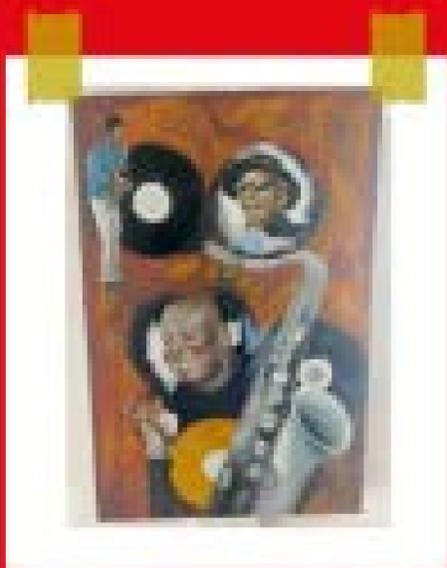
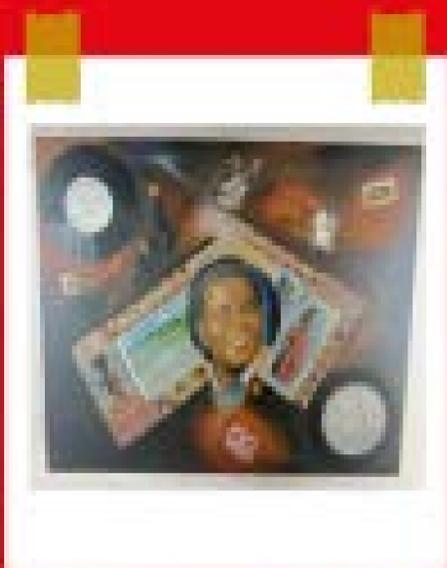


**PRÉSENTE**

**LA RUMBA CONGOLAISE**

**PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL DE L'HUMANITÉ**

**UNE EXPOSITION VENTE**  
des œuvres de l'artiste peintre  
**Bonide Miekoutima**



**Du 21 juin au**  
**21 août 2025**

Dans l'enceinte des  
Dépêches

**Contact :**

**+242 06 666 7065**

**+242 05 396 3535**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guessa,  
Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo



## COMMERCE INTERNATIONAL

## Les pays africains enclavés plaident pour la levée des obstacles

La troisième Conférence des Nations unies sur les pays en développement sans littoral (LLDC3) s'est ouverte, le 5 août, à Awaza au Turkménistan, avec la participation de plusieurs pays africains. Cet événement essentiel vise à repenser le soutien mondial aux 32 nations qui, n'ayant pas accès à la mer, voient souvent leurs économies marginalisées.

Parmi les pays participants à cette LLDC3, plusieurs sont situés en Afrique, où le manque de ports maritimes constitue un défi majeur pour le commerce et le développement. La rencontre réunira pendant quatre jours des dirigeants, des investisseurs et des responsables locaux, offrant une plateforme unique pour explorer des solutions innovantes, établir des partenariats stratégiques, et relever les défis économiques qui entravent le développement des pays sans littoral. Les enjeux sont significatifs principalement pour les nations comme le Mali, le Niger, la Centrafrique et le Tchad, qui dépendent fortement des pays voisins pour le transit de leurs marchandises, sont particulièrement concernées.

Au cœur de cette rencontre se trouve le nouveau Programme d'action d'Awaza pour 2024-2034, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU. Ce programme plaide pour une fluidité accrue des transports, des corridors commerciaux plus efficaces et un renforcement de la résilience économique. Ces ambitions visent à améliorer les perspectives de développement pour environ 570 millions de personnes, dont un grand nombre vivent



Les officiels à l'ouverture de la LLDC3DR

en Afrique. Le Programme d'action se décline en cinq priorités essentielles : la transformation structurelle, les infrastructures et la connectivité, la facilitation des échanges, l'intégration régionale et la résilience.

Les pays africains sans littoral se heurtent à des coûts commerciaux élevés et à des délais de transit prolongés, exacerbés par leur dépendance envers les nations de transit. De plus, le manque d'infrastructures adéquates

pour le transport et la logistique limite leur capacité à intégrer le marché mondial. Ils devront également faire face à des défis spécifiques dans leur quête de réalisation des objectifs de développement durable.

La conférence comportera des séances plénières, cinq tables rondes de haut niveau et un forum dédié au secteur privé, centré sur les partenariats et l'investissement, tous des leviers cruciaux pour les pays africains en quête de développement. Des forums spécifiques seront également organisés pour les parlementaires, les femmes leaders, la société civile et la jeunesse, garantissant ainsi une approche inclusive qui reflète les préoccupations de tous les acteurs concernés.

Fiacre Kombo

**Ces ambitions visent à améliorer les perspectives de développement pour environ 570 millions de personnes, dont un grand nombre vivent en Afrique. Le Programme d'action se décline en cinq priorités essentielles : la transformation structurelle, les infrastructures et la connectivité, la facilitation des échanges, l'intégration régionale et la résilience.**

## PRÉSIDENTIELLE AU CAMEROUN

## Publication de la liste définitive des candidats

Le Conseil constitutionnel camerounais a rendu publique, le 5 août, la liste des candidats pour la présidentielle prévue le 12 octobre prochain. Le leader du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), Maurice Kamto, a été exclu de cette liste.

L'exclusion de Maurice Kamto, qui avait terminé deuxième lors de l'élection de 2018, a suscité des réactions parmi ses soutiens. Ils expriment leur déception face à cette décision, qui a été confirmée après le rejet de son recours par le Conseil constitutionnel. Le président du Conseil constitutionnel, Clément Atangana, a jugé son recours recevable, mais l'a rejeté « au fond, car non justifié ». Le dossier d'un autre candidat, déposé sous la même étiquette du Manidem, a également été écarté. En revanche, le Conseil



13 candidats retenus pour le scrutin du 12 octobreDR

constitutionnel a validé les candidatures de deux autres opposants historiques, Cabral Libii, du Parti camerounais pour

la réconciliation nationale, et Joshua Osih du Social Democratic Front. Au total douze candidats brigueront la magis-

trature suprême, y compris le président sortant Paul Biya. Cette décision du Conseil constitutionnel soulève des

questions concernant l'avenir politique et démocratique dans ce pays d'Afrique centrale. Des observateurs de la vie politique au Cameroun expriment des doutes quant à l'impartialité de la justice, en espérant une réforme du cadre électoral. Du côté du pouvoir, les responsables gouvernementaux insistent sur la légalité du processus et affirment que « le droit a été dit », dans une volonté de rassurer la population sur le bon déroulement du processus électoral.

F.K.



## CERTIFICATE COMMUNIQUE OFFICIEL

**EUROCERT communique la triple certification ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 pour le Bureau d'Etudes EDAU Congo SCP**

**EUROCERT, organisme international de certification, a le plaisir d'annoncer l'obtention de la triple certification ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 par EDAU Congo SCP ; bureau d'études multidisciplinaire spécialisé en Etudes, Design, Architecture, Ingénierie BTP, Expertise Immobilière (en valeur vénale) et Urbanisme.**

**Pour chaque certification, nous retiendrons :**

**1. ISO 9001 : 2015. Système de Management de la Qualité.** Cette certification témoigne de la mise en place d'un système de management performant axé sur l'amélioration continue de la qualité des services et la satisfaction des clients. Elle valide la capacité d'EDAU Congo SCP à fournir des prestations de qualité constante, répondant aux exigences de ses clients.

**2. ISO 14001 : 2015. Système de Management Environnemental.** L'obtention de cette certification souligne l'engagement d'EDAU Congo SCP en matière de respect de l'environnement et de réduction de son impact sur celui-ci. Cela se traduit par la mise en œuvre de pratiques durables et respectueuses des écosystèmes.

**3. ISO 45001 : 2018. Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail.** Cette certification met en avant la priorité donnée par EDAU Congo SCP à la santé, à la sécurité et au bien-être de ses employés. Elle démontre la mise en place de mesures préventives et de procédures efficaces pour assurer un environnement de travail sûr et sain.

**L'obtention simultanée de ces trois certifications ISO prestigieuses souligne l'engagement d'EDAU Congo SCP pour l'excellence et la responsabilité sociale et environnementale.**

**EUROCERT félicite EDAU Congo SCP pour cette réussite et lui souhaite plein succès dans ses futurs projets.**

Lack of fulfillment of the conditions set out in the contract No.06.003107.24, makes this Certificate invalid.  
The validity of this Certificate is subject to annual surveillance.  
Check the validity of the Certificate with the QR code at right.



EUROCERT S.A. 89 Chlois & Lykovriseos str., 144 52, Metamorphosi - Greece  
T +33 07 56 87 80 13, +30 210 62.53.927, F +30 210 62.03.018, M commercial@eurocertfrance.com

## PROCÈS MUTAMBA

## Des inquiétudes de l'Asadho sur la violation des lois et principes de droit

L'ONG a relevé plusieurs irrégularités caractérisant le procès en cours devant la Cour de cassation qui les poussent à alerter sur la « violation des principes d'un procès juste et équitable ».

Dans une conférence de presse tenue le 6 août, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite très inquiète par rapport au procès de l'ancien ministre congolais chargé de la Justice, Constant Mutamba. Cette ONG pense que le procès en cours devant la Cour de cassation n'est ni juste ni équitable. « L'Asadho alerte sur la violation des principes d'un procès juste et équitable dans l'affaire qui oppose M. Constant Mutamba au ministère public sous RP 22CR devant la Cour de cassation », a noté le président de cette ONG de défense des droits de l'Homme, Me Jean-Claude Katende.

L'ONG a, en effet, relevé plusieurs irrégularités caractérisant ce procès qui donnent à craindre que Constant Mutamba soit condamné et même privé de ses droits civiques et politiques en toute violation des lois de la République. « Il faut que la forme soit bonne pour qu'on attaque le fond », a souligné Me Jean-Claude Katende, avant de rappeler que les personnes appelées à juger Constant Mutamba appartiennent à un corps que ce dernier a beaucoup secoué. Il faut, a-t-il appuyé, qu'elles aient une attitude qui rassure. Le juriste a tenu à préciser que la récusation des magistrats ne constitue pas un affront à la justice mais un droit pour tout

accusé.

greffier en chef de la Cour de

invité à présenter ses moyens

tutionnelle et, d'autre part, ont



Le président de l'Asadho, Me Jean-Claude Katende, devant la presse/Adiac

Dans son analyse de ce procès, l'Asadho a dit noter la volonté de la Cour de cassation d'en finir le plus rapidement possible avec Constant Mutamba, même si la Constitution est violée, la détermination de la Cour de cassation de ne faire aucune concession à la défense, en violant la Constitution et les lois de la République, ainsi que la volonté manifeste de violer systématiquement les principes élémentaires d'un procès juste et équitable.

Dans cette crainte, l'Asadho a relevé qu'à l'audience du 9 août 2025, les avocats de la défense ont réclamé la non-saisine de la Cour du fait que Constant Mutamba ait été notifié de la date d'audience à la requête du

cassation, en lieu et place du ministère public, comme l'exige l'article 54 du Code de procédure pénale. « La Cour de cassation a passé outre cette irrégularité et elle s'est déclarée saisie en violation de la loi », a souligné l'Asadho.

Poursuivant ses remarques, l'ONG a également relevé qu'à l'audience du 13 juillet, les avocats de Constant Mutamba ont soulevé plusieurs moyens tendant à obtenir que la Cour de cassation déclare nulle toute procédure engagée du fait de la violation systématique de la Constitution et des lois du pays dans le processus d'adoption de deux résolutions de l'Assemblée nationale, en ce que Constant Mutamba n'a pas été

de défense dans un délai raisonnable comme le recommande l'article 19 de la Constitution et, en outre, l'adoption des résolutions autorisant l'instruction à sa charge et sa poursuite ont été adoptées par mainlevée et non par bulletin secret et par appel nominal comme le recommande l'article 121 de la Constitution ainsi que le règlement intérieur de la chambre basse du Parlement. « La Cour de cassation a rejeté tous ces moyens par arrêt avant dire droit du 23 juillet 2025 », a regretté l'Asadho.

Et de continuer, en notant qu'à l'audience du 30 juillet 2025, les avocats de la défense ont également rappelé, d'une part, la requête en inconstitutionnalité faite devant la Cour consti-

développé, par voie d'exception, les arguments tendant à convaincre la Cour de cassation à décréter la surséance à statuer dans la cause sous RP 22/CR conformément à l'article 162 de la Constitution, en attendant les décisions de la Cour constitutionnelle sur les deux requêtes. « La Cour de cassation a pris ces exceptions en délibéré et a rendu sa décision, quelques heures après, en déclarant tous ces moyens non fondés sans référence à aucune base juridique. Elle a juste invoqué l'abus de procédure dans le chef des avocats de la défense, alors que leur position se fonde sur la Constitution », a souligné l'Asadho.

Lucien Dianzenza

## MONGALA

## La radio Top Lisala fermée

Pour l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), qui exige la réouverture immédiate et inconditionnelle de ce média, cette mesure porte gravement atteinte à la liberté de la presse garantie par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

L'organisation non gouvernementale de défense et de promotion de la liberté de la presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique, a exprimé sa grande stupéfaction après la fermeture de la radio Top Lisala, station privée émettant à Lisala, chef-lieu de la province de Mongala.

Cette ONG, qui a condamné cette mesure qui, selon elle, porte gravement atteinte à la liberté de la presse garantie par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme, a exigé la réouverture immédiate et inconditionnelle de ce média.

La radio Top Lisala, a rappelé l'Olpa, a été réduite au silence, le 31 juillet 2025, après avoir été scellée et as-



siégée par plusieurs éléments de la Police nationale congolaise (PNC/Lisala), qui escortaient le maire adjoint de la ville de Lisala, Louis Elinga. « Le personnel de la radio a été interdit d'accès aux installations de Top Lisala », a expliqué l'ONG dans son communiqué du 5 août 2025.

Et de rappeler qu'une réquisition de la force publique émise le 29 juillet 2025 par le ministre provincial de l'Intérieur, Sécurité, Ordre public, Décentralisation, Population et Affaires coutumières, Baudouin Yenga Malembe, ordonnait la fermeture de la radio jusqu'à nouvel ordre pour « dérapage excessif ».

A l'en croire, cette mesure a été consécutive à la diffusion, le 29 juillet 2025, d'une émission intitu-

lée « TicTac » animée par les journalistes Fabrice Mabongi et Cédric Ngwangele. « Au cours de l'émission, les invités, Éric Bumba et Chico proches du sénateur Michel Lingepo, élu de la Mongala, ont analysé un courrier adressé à M. Jean Colin Makaka, gouverneur de province. Dans son courrier, le sénateur exigeait le retrait de l'édit du 28 décembre 2024 fixant la nomenclature d'actes générateurs de recette de la taxe spéciale conventionnelle sur la reconstruction de la province. Les invités ont critiqué violemment les députés provinciaux pour leur indifférence face à la démarche du sénateur Lingepo », a expliqué l'Olpa.

L.D.

« BOURSE GHISLAINE DUPONT ET CLAUDE VERLON 2025 »

# L'appel à candidatures ouvert

La 12<sup>e</sup> édition de la Bourse Ghislaine Dupont et Claude Verlon se tiendra à Dakar. RFI lance un appel à candidatures aux jeunes journalistes et technicien(ne)s radio d'Afrique francophone. Clôture des dossiers le 24 août.

Créée en hommage à Ghislaine Dupont et Claude Verlon, reporters de RFI assassinés en 2013 à Kidal (Mali), la Bourse qui porte leur nom revient pour une 12<sup>e</sup> édition, avec une formation qui se déroulera cette année à Dakar au sein du Hub Afrique de France Médias Monde.

Organisée par RFI en partenariat avec l'École de journalisme de sciences Po et l'INA, cette bourse vise à révéler, former et accompagner de jeunes talents africains engagés dans le journalisme de terrain ou les techniques de reportage, dans un esprit d'excellence et de liberté d'informer. Elle s'adresse aux jeunes professionnels francophones en radio, notamment les journalistes ou technicien(ne)s âgés de moins de 35 ans, justifiant d'au moins deux ans d'expérience, et résidant dans l'un des 27 pays d'Afrique francophone éligibles, à savoir le

Congo, la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Burkina Faso, etc.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au dimanche 24 août 2025 à minuit. Pour participer, les candidats doivent envoyer leur CV, une lettre de motivation, un formulaire rempli et un élément sonore, reportage pour les journalistes, montage ou mixage pour les techniciens, à l'adresse suivante : [bourserfi2025@rfi.fr](mailto:bourserfi2025@rfi.fr).

Dix candidats, cinq journalistes et cinq techniciens, seront sélectionnés sur dossier. Ils participeront à une série d'ateliers du 15 au 30 octobre à Dakar, encadrés par les équipes de RFI. À l'issue de ces formations, un jury composé de professionnels de France Médias Monde, de l'INA, de Sciences Po et d'un représentant sénégalais désignera les deux lauréats qui bénéficieront d'une formation



**APPEL À CANDIDATURES**  
pour les jeunes journalistes radio  
et techniciens de reportage.

**Du lundi 4 août  
au dimanche 24 août**

de quatre semaines à Paris au premier trimestre 2026, intégralement prise en charge.

Un prix de l'Association des amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon sera également attribué à deux candidats méritants non retenus pour la bourse. Il comprendra une dotation en matériel pour soutenir leur développement professionnel.

La remise des prix aura lieu le 2 novembre 2025 à Dakar, date symbolique décrétée par l'ONU comme la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes. Les deux lauréats de la Bourse 2024, Victoire Andrène Ombi, journaliste congolaise et Daouda Konaté, technicien ivoirien, remettront les trophées dans le cadre de la cérémonie. Toutes les modalités de participation sont disponibles, chaque journaliste intéressé peut consulter le site de RFI.

*Merveille Jessica Atipo*

## NÉCROLOGIE

Les familles Makaya et Tati ont la tristesse de vous faire part du décès de Madame Makaya née Tati Christine, survenu en France le 24 juillet 2025. Elle était une mère, une belle mère, une belle sœur, une grand-mère... Une femme chère à tant de cœur.

La veillée se tient :

Brazzaville : 937 Rue Louemé, Plateaux des 15 ans

Pointe-Noire : Raffinerie, rue Patrice Makaya, 1<sup>er</sup> Camp derrière ex Bar Geco.

La suite du programme vous sera communiquée ultérieurement.



## IN MEMORIAM

**Ange Raphaël Kibhat,**  
**5 août 2009 - 5 août 2025,**

16 ans déjà depuis que tu as quitté la terre de nos ancêtres.

En ce jour commémoratif ta cadette prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher.

Yaya, je ne t'oublierai jamais.

Que ton âme repose en paix.



## 5 Août 2008 – 5 Août 2025

La marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher et aimé.

Cela fait exactement dix-sept (17) ans, que le Seigneur a rappelé à lui notre papa, frère et époux Jean Merlins Yanga, inspecteur de l'ex-Office national des postes et Télécommunications (ONPT).

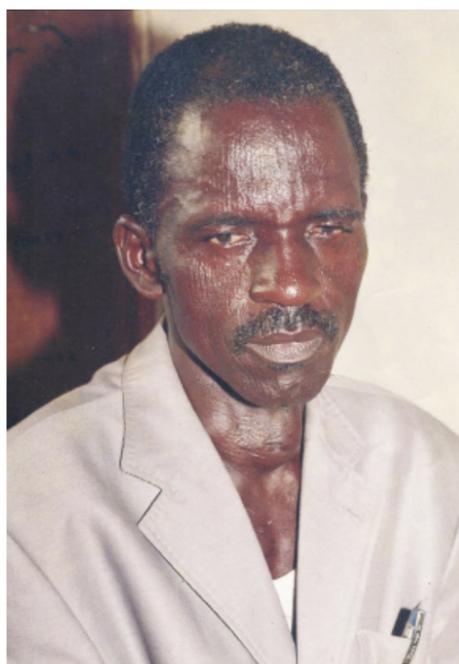
Il y a des larmes qui ne cesseront jamais de couler, des vides qui ne se combleront jamais, des souvenirs qui ne s'effacent pas et des gens qu'on ne remplacera jamais.

En cette date de triste anniversaire Dieu Tout-puissant dans sa miséricorde t'accorde le repos éternel.

Papa ! tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.

Que tous ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse pour toi.

A cet effet, une intention de prière sera dite en ta mémoire à la messe du mardi 5 août 2025 à 12h30, en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.



Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants et les familles Olobo et Mandzo ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père, frère, et oncle Joseph Gobali, survenu le 17 juillet 2025.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n°106 rue Louanda (Réf: station Puma en allant vers les dalettes arrêt Goulou).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Lundi 11 août

9h00 : levée de corps au CHU de Brazzaville ;

10h00 : départ pour le domicile familial ;

10h30 : recueillement ;

14h00 : départ pour le cimetière privé «Eternel»

16h00 : retour et fin de la cérémonie.



## JEUX SCOLAIRES AFRICAINS

## Le Congo occupe la 15e place au classement général

Les premiers Jeux scolaires africains qui se sont clôturés le 5 août ont été remportés par l'Algérie. Le Congo avec ses quatre médailles dont une en or et trois de bronze occupe le 15e rang de la compétition. Un exploit par rapport à la taille de sa délégation.

Le Congo était engagé en athlétisme, en gymnastique, en judo et au taekwondo. La gymnastique et le taekwondo sont les disciplines dans lesquelles les Congolais n'ont pas été sur le podium. L'honneur a été sauvé grâce à la médaille d'or remportée par Gladise Boukama Ndoulou en saut en longueur ayant permis au Congo de se placer dans le top 20 mais très loin du pays hôte. L'Algérie a survolé la compétition en récoltant un total de 245 médailles (103 or, 80 argent et 61 bronze). L'Algérie devance l'Egypte avec 115 médailles (59 or, 33 argent, 23 bronze) et de la Tunisie avec un total de 155 médailles (34 or, 69 argent, 52 bronze). Le Nigéria s'est emparé de la 4e place, avec 25 médailles (6 or, 10 argent, 9 bronze), devant Kenya (5 or, 1 argent et 5 bronze), et Tchad (5 or, 1 d'argent et 3 de bronze),

alors que la Gambie a pris la 7e place (3 or, 5 argent, 4 bronze), laissant derrière la Namibie (2 or, 5 argent, 15 bronze), la RD Congo (2 or, 4 argent et 3 bronze), le Ghana (2 or, 3 argent, 9 bronze), et Côte d'Ivoire (2 or, 1 argent et 8 bronze).

Le Bénin occupe le 12e rang avec (1 or, 2 argent, 2 bronze) devant l'Ouganda (1 or, 1 argent, 3 bronze), la République centrafricaine (1 or, 1 argent), le Congo (1 or, 3 bronze), l'Angola (1 or, 1 bronze), le Rwanda (1 or, 1 bronze), la Libye (2 argent, 5 bronze), Madagascar (2 argent, 1 bronze), le Gabon (1 argent, 8 bronze), Djibouti (1 argent), Eswatini (4 bronze), Sao Tomé-et-Principe (3 bronze), la Guinée (2 bronze), le Togo, l'Afrique du Sud et la Zambie (2 bronze chacun).

Six autres pays terminent, ex-aquo, à la 28e place avec



La médaille d'or remportée par le Congo en saut en longueur/DR

une médaille de bronze chacun, il s'agit des Comores, du Lesotho, de la Mauritanie, du Sud-Soudan, du Sénégal et du Zimbabwe. Au terme

de la compétition, l'Algérie a passé le témoin au Nigeria pour accueillir en 2027 la deuxième édition de la compétition. Les Jeux sco-

laires africains, faut-il le préciser, sont une initiative récente de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique visant à promouvoir le sport chez les jeunes en milieu scolaire. Ils ont rassemblé près de 3500 jeunes athlètes âgés de 14 à 17 ans représentant les cinquante-quatre pays d'Afrique. A travers cette initiative se cache surtout une vision à long terme, celle d'accompagner les jeunes talents de ces Comités nationaux olympiques, dont le Congo, vers des compétitions majeures telles que les Jeux africains de la jeunesse et les Jeux olympiques de la catégorie pour assurer la relève. Ces jeux visent également à renforcer les valeurs éducatives et sociales du sport tout en identifiant les talents émergents dès le plus jeune âge.

**James Golden Eloué**

UN ESPACE DE VENTE  
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA  
**LITTÉRATURE  
CLASSIQUE**

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL  
POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Emissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture



LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS



HORAIRE  
D'OUVERTURE

Du lundi au  
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

**PROJET EMPLOI-FORMATION « MOSALA »**

**« AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR DE LA CELLULE INTERNALISEE DU PROJET »**

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Union européenne (UE) pour la mise en œuvre du Projet Emploi-Formation dénommé « MOSALA ».

2. L'objectif global du projet est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché de l'emploi à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation, avec une perspective de genre, et l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché de l'emploi dans les secteurs clés du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

A ce titre, le projet comporte trois composantes :

**Composante 1 :** Appui à la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE)

Volet 1 – Elaboration, validation et mise œuvre de la Politique nationale de l'emploi et de la formation (PNEF).  
Volet 2 – Mise en place d'un observatoire de l'emploi et de la formation

qualifiante incluant spécifiquement la question du genre.

**Composante 2 :** Appui au Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA)

Volet 1 – Mise en œuvre des actions de formations qualifiantes adaptées aux besoins du marché de l'emploi.  
Volet 2 – Appels à projet de formation pour le renforcement des compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs.

Volet 3 – Activités de promotion de l'apprentissage, de l'employabilité et du renforcement des structures de formation qualifiante.

**Composante 3 :** Appui à l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE)

Volet 1 – Mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET.  
Volet 2 – Actions d'information et d'orientation sur le marché de l'emploi.

3. Le Maître d'ouvrage, le Ministère de la jeunesse et des sports, de l'édu-

cation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE), a mis en place une Cellule internalisée du projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet MOSALA au sein du ministère.

**Le présent Avis de recrutement est lancé pour le poste suivant : -Un chauffeur.**

4. Le dossier de candidature devra contenir :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies certifiées des diplômes requis ou tout autre document justifiant de la formation ou de la qualification ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience antérieure ;
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

Et devra être déposé sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le 2 Septembre 2025 à 12h00 en précisant les mentions suivantes sur le pli :

- à l'attention du Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE) ;  
- projet MOSALA ;  
- candidature au poste de chauffeur ;  
- ouvrir uniquement au cours de la session d'ouverture et d'analyse des candidatures.

**Adresse : Cellule Internalisée du Projet (CIP- MOSALA)**  
Gymnase Henri ELENDE  
Rez de chaussé côté droit  
Avenue des Jeux Africains  
Brazzaville-CONGO,  
Tel : +(242) 06 802 00 06 / +(242) 05 019 06 06.

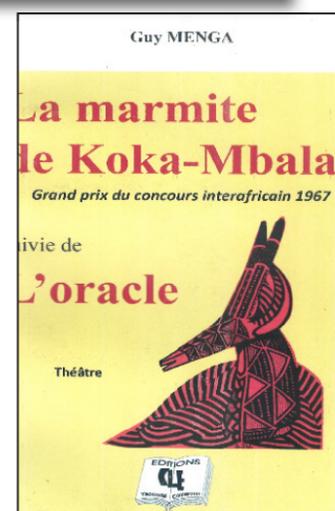
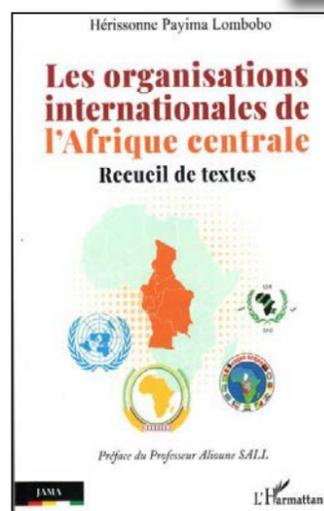
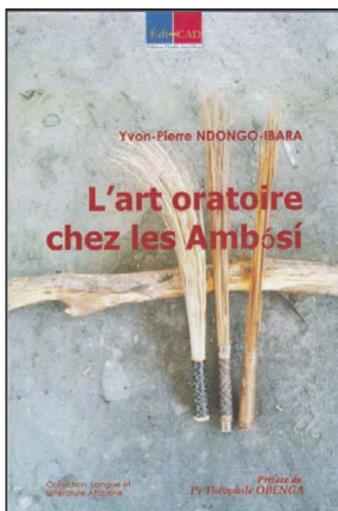
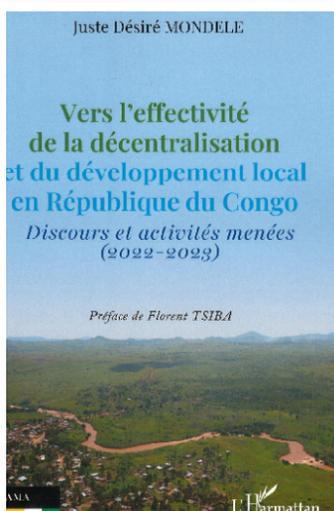
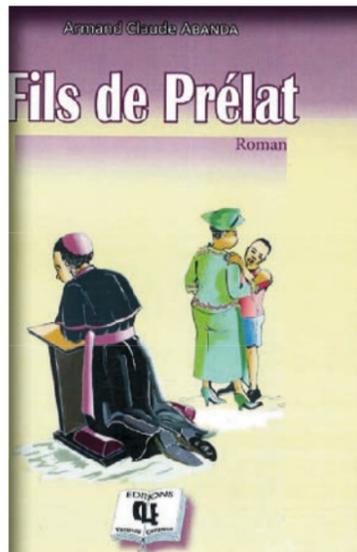
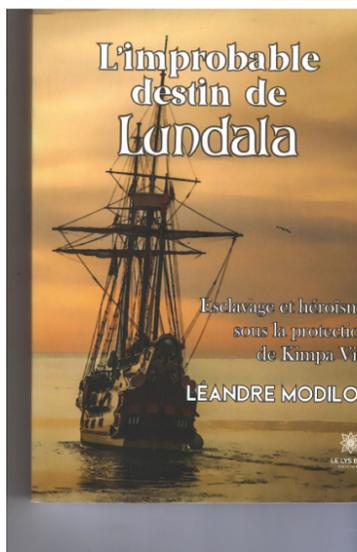
Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à la Cellule Internalisée du Projet MOSALA tous les jours ouvrables de 9h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 5 août 2025

**Le Point focal,**  
**Karine MOMBOULI**



**EN VENTE**



## Fiche de poste Chauffeur

### I. Description succincte du projet Mosala

#### I.1. Finalité

La finalité du projet, cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE), est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays tout en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

#### I.2. Objectif général

L'objectif général du projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique des jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

#### I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner :

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs du suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre,
- la mise en œuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes,
- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et particulièrement des femmes,
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

### II. Contenu du projet

Le projet se décline selon trois composantes.

Une première consiste en un appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agit alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en œuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE). La deuxième composante appuie le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions

de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Des appels à projets de formation seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés. La troisième composante appuie la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Il s'agit principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'actions d'information et d'orientation sur le marché du travail. Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE.

Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois structures. Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA et à l'ACPE sera également mis en œuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie.

Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et déconcentrée.

### III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) a mis en place une Cellule internalisée de projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet au sein du ministère. Celle-ci est composée d'un coordonnateur, d'un point focal, d'un chargé de suivi-évaluation du projet ayant des compétences en matière de genre, d'un spécialiste en passation de marchés, d'un comptable, d'une Secrétaire et, cette équipe doit être complétée par un Chauffeur.

### IV. Attributions et responsabilités

Sous la supervision du Point focal, le Chauffeur a comme fonctions principales de :

- Conduire le véhicule du projet ;
- Effectuer les travaux d'entretien du véhicule ;
- Appliquer les procédures administratives régissant l'utilisation du véhicule ;
- Exécuter l'emploi du temps établi à son intention par le Point focal ;
- Il veillera à ce que tous les documents du véhicule soient en règle et procéder

à la vérification de l'état général du véhicule, notamment les accessoires, les roues, le système de freinage et les différents niveaux ;

- Il est le seul responsable de la conduite du véhicule sous sa responsabilité ;
- Il est le responsable de la sécurité du véhicule et doit être soucieux de préserver son matériel, l'environnement et la sécurité des passagers ;
- Il doit veiller à sa présentation et à son comportement ;
- En cas de nécessité, il peut être appelé à travailler en dehors des heures de service, pendant le week-end ou les jours non travaillés dans le cadre des missions de service ;
- Il est responsable de la vérification du kilométrage pour les entretiens périodiques nécessaires ;
- Il est responsable de la propreté du véhicule qui est sous sa responsabilité ainsi que de son bon fonctionnement ;
- Il doit informer son superviseur pour toutes les anomalies constatées ainsi que les réparations à effectuer surtout après les missions. Il devra de ce fait rendre compte systématiquement de l'état du véhicule ;
- Il est chargé d'effectuer les visites techniques systématiques du véhicule sous sa responsabilité suivant la demande du Point focal ;
- Il doit respecter scrupuleusement toutes les procédures et règles d'utilisation du véhicule conformément au manuel de procédures ;
- Effectuer toutes autres tâches demandées par son superviseur qui entrent dans le cadre de ses compétences.

### V. Qualifications

Les qualifications recherchées pour la fonction de Chauffeur du projet Mosala sont les suivantes :

- Titulaire du BEMG / BEPC ou CAP ;
- Titulaire d'un permis de conduire valide de catégories A, B et D. Permis toutes catégories souhaitables ;
- Solides expériences dans la conduite de véhicules 4 x 4 ;
- Un minimum de 5 années d'expériences professionnelles dans un poste similaire ;
- Connaissance pratique du français écrit et oral ;
- Disponible pour de fréquents déplacements ;
- Esprit d'équipe ;
- Très bonne condition physique ;
- Respectueux ;
- Dynamique et serviable.

### VI. Lieu d'affectation

Le lieu de travail du chauffeur est Brazzaville et des déplacements fréquents à l'intérieur du pays sont à prévoir.

### VII. Durée

Le projet Mosala a une durée de 5 ans et a démarré en 2024. Le poste de Chauffeur est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé chaque année après l'avis de non objection de l'AFD.

### VIII. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre :

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis ;
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée à la Cellule Internalisée du Projet (CIP-MO-SALA) ;
- des copies légalisées des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection) ;
- une copie du permis de conduire en cours de validité ;
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

### IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances du chauffeur se fera annuellement par le Coordonnateur du projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec les indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

### X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cellule Internalisée du Projet à travers le Comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur l'analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le Comité de sélection qui fixera la date de l'entretien ;
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

### XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devra parvenir, sous plis anonyme fermé, portant la mention « Candidature au poste de Chauffeur du projet Mosala » au plus tard le 02/09/2025 à 14h00 à la CIP-MO-SALA. Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :  
Tél : +242 05 019 06 06  
E-mail : projetmosala@gmail.com

**NB :** L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est vivement encouragée.

## CONGO-JAPON

## Conclusion d'un accord de coopération technique

L'ambassadeur du Japon en République du Congo, Ogawa Hidetoshi, a conclu, le 5 août, à Brazzaville un accord de coopération technique et de programme des volontaires japonais à l'étranger avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'guesso.

L'accord, dont les discussions ont été entamées depuis près de 7 ans, va permettre la signature ultérieure des accords spécifiques, portant notamment sur la formation technique des nationaux congolais, l'envoi d'experts de la Jica et des missions japonaises pour mener des études sur des projets de développement économique et social. De même, il prévoit la fourniture au gouvernement de la République du Congo des équipements, machines et matériaux divers sous forme de coopération technique. Selon le diplomate japonais, cette signature qui intervient après la présentation de ses lettres de créance auprès du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, officialise sa



Poignée de main entre les deux parties/DR

fonction d'ambassadeur du Japon en République du Congo en poste à Kinshasa. «Cet accord marque une étape importante dans le renforcement des relations bilatérales entre nos deux pays, car il constitue une nouvelle page de la coopération et de l'amitié en vue d'un développement durable sur la base de la solidarité, de l'innovation et du progrès partagé », a-t-il déclaré. Saluant pour sa part cet accord au moment où le Congo va prendre part à la 9e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 9), prévue à Yokohama, Denis Christel Sassou N'guesso dit espérer voir le Japon contribuer au bien-être de la population congolaise.

Guy-Gervais Kitina

## UNESCO

## La première dame de la RCA participe au gala culturel mondial

Mardi 5 août, lors du prestigieux gala culturel mondial à l'Unesco réunissant l'Asie, l'Europe et l'Afrique, Brigitte Touadéra, première dame de la République centrafricaine (RCA), présidente de la Fondation Cri du Cœur d'une Mère, prend part au gala spécial d'échanges culturels et artistiques co-organisé par sa Fondation et le gouvernement de la République populaire de Chine.

Venue de Bangui accompagnée d'une forte délégation, composée entre autres de dix enfants orphelins de l'orphelinat Action Chrétienne pour la Compassion, la première dame a incarné avec éclat l'élégance au siège de l'Unesco à Paris la diplomatie et le rayonnement artistique de la RCA. C'était l'objectif premier de vouloir mettre en valeur la richesse de la culture centrafricaine à travers des danses, des chants et d'autres prestations artistiques. Cette initiative constitue, pour Brigitte Touadéra, une nouvelle étape de son engagement pour la promotion de la jeunesse, de la culture et du dialogue interculturel.

De ce fait, à la tribune, dans un rôle d'ambassadrice lumineuse de la culture centrafricaine au cœur du siège onusien de l'éducation à Paris, la première dame de Centrafrique a livré un message de paix par la culture. Par sa voix puissante pour un avenir de dialogue et de respect, elle



Brigitte Touadéra au centre des participants au gala culturel mondial à l'Unesco, Paris 5 août 2025/DR

a su captiver l'assistance internationale par sa présence majestueuse et ses échanges inspirants, faisant briller les

couleurs de la RCA sur la scène mondiale, un geste fort de diplomatie culturelle. Son intervention a été également

un réel hommage vivant à l'art et à l'identité centrafricains. Elle a formulé le vœu sincère afin que ce rassemblement de

la jeunesse apporte au monde plus de compréhension, plus de résonance et, surtout, plus d'espérance. « Que le vent de la paix souffle toujours et que la lumière de la civilisation éclaire toujours notre chemin commun... Ensemble, hissons les voiles de la paix ! », a-t-elle formulé, concluant son discours.

Marie Alfred Ngoma

### À propos de la Fondation Cri du Cœur

Outre les aspects médicaux et culturels, la Fondation remplit également les missions portant sur des enjeux sociaux tels que le soutien à l'éducation des filles, l'autonomisation des femmes, la lutte contre les violences sexistes, le mariage des enfants ou encore l'élimination des mutilations génitales féminines. Autant de combats qui nécessitent une mobilisation collective et une diffusion large d'informations claires, accessibles et fondées sur les droits humains.